



11

mars
2019

▲ Niv. 2

Aucune
réponse

Belgique

Création de l'alerte : 21 janv. 2019

Plaintes multiples contre les journalistes d'investigation David Leloup et Tom Cochez

SOURCE DE LA MENACE ▶ Non-étatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes

AUCUNE RÉPONSE

AUTEUR : FEJ/FIJ

Les journalistes d'investigation belges David Leloup et Tom Cochez sont la cible de plaintes multiples émanant d'entreprises ou d'individus du monde politico-financier liégeois. Suite à une série d'articles publiés entre avril 2017 et décembre 2018, dans l'hebdomadaire "Le Vif-L'Express" sur une affaire de corruption impliquant le député fédéral socialiste Alain Mathot et sur les affaires de la société Nethys, dirigée par Stéphane Moreau, ancien maire socialiste de la commune d'Ans, David Leloup a été la cible de cinq plaintes et de deux menaces de plaintes, en un peu moins d'un an, entre le 5 janvier et le 28 décembre 2018. Le journaliste doit notamment répondre d'une plainte pénale déposée par la société Semeb et de quatre plaintes au Conseil de déontologie journalistique (CDJ), déposées par Alain Mathot et les sociétés Nethys SA et Ogeo Fund. Deux autres menaces de plaintes judiciaires ont été annoncées par l'homme d'affaire bruxellois Dominique Janne et par Ogeo Fund.

Le journaliste Tom Cochez est par ailleurs ciblé par deux plaintes déontologiques et deux menaces de plainte judiciaire, dont une vise également le média en ligne d'investigation flamand Apache, qui collabore avec Le Vif-L'Express sur ces dossiers d'investigation. L'Association belge des Journalistes Professionnels (AJP) s'inquiète de cette multiplication de plaintes ciblant ces journalistes. L'AJP a mis un avocat à disposition de David Leloup, afin de répondre au harcèlement judiciaire dont il fait manifestement l'objet.

MISES À JOUR

11 mars 2019 : Le 8 mars 2019, l'association belge de soutien aux journalistes et aux lanceurs d'alerte Xpress a révélé que l'avocat de la société Nethys et de Stéphane Moreau a mis la Fédération Européenne des Journalistes (FEJ) en demeure de supprimer toute référence à ses clients dans l'alerte publiée sur la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes du Conseil de l'Europe. La FEJ n'a pas donné suite.

➔ Article de Xpress : "Nethys a tenté de censurer la Fédération européenne des journalistes (8 mars 2019)"

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➔ Article sur le site Xpress: "Nethys a tenté de censurer la Fédération européenne des journalistes"
- ➔ Décision du Conseil de Déontologie Journalistique (CDJ) sur la plainte du député Alain Mathot, jugée non-fondée